



République Française
Ville de Clamécy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 26 juin 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 19 juin 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme MEFTAH, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CIUDAD-KADI, M. DEDIANNE Alain, M. GIRAULT, M. BOICHE et Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI avaient respectivement donné procuration à Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. BOURDOUNE, M. TEXIER, Mme FAULE et M. DAPOIGNY.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme LOISEAU MONFOURNY Nicole

N° 2025-079 : BUDGET ANNEXE EAU : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2024 du Budget annexe Eau, Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024, et constatant ce que le Compte Administratif fait apparaître.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation du Budget annexe Eau comme suit :

	RESULTAT CA 2023 Cumul au 31/12	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-33 020,70 €		-101 925,58 €	-00 € -00 €	-00 €	-134 946,28 €
FONCT	333 005,23 €	33 020,70 €	85 523,11 €			385 507,64 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2024						385 507,64 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						134 946,28 €
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						-00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						250 561,36 €
Total affecté au c/ 1068 :						134 946,28 €
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024						
Excédent à reporter (ligne 002) en recettes de fonctionnement						250 561,36 €

Suivent les signatures.

Nicolas BOURDOUNE
Maire

